

2- Bilan :

ACTIF	Brut	2 025 Amort. & dépréc.	Net	2 024 Net	PASSIF	2 025	2 024
Capital souscrit non appelé (I)			-		Capital		
Frais d'établissement (II)			-		Primes d'émission		
Immobilisations incorporelles			-		Écarts de réévaluation		
Immobilisations corporelles			-		Réserves	4 891	-
Immobilisations financières			-		Report à nouveau		
			-		Dotations consommables	612 501	612 501
			-		Dotations consommables inscrites à résultat	290 565	288 934
			-		Résultat de l'exercice	2 754	4 891
			-		Subventions d'investissement		
			-		Provisions réglementées		
Total actif immobilisé (III)	-	-	-	-	Total capitaux propres (I)	329 581	328 458
Stocks et en-cours			-		Provisions (II)		
Avances et acomptes versés			-		Emprunts et dettes assimilées		
Créances clients			-	75 000	Avances et acomptes reçus		
Autres créances			-		Fournisseurs	1 100	750
Charges constatées d'avance			-		Autres dettes	530	1 544
Valeurs mobilières de placement			-		Produits constatés d'avance		
Disponibilités	331 211		331 211	255 752			
Total actif circulant (IV)	331 211	-	331 211	330 752	Total dettes (III)	1 630	2 294
Comptes de régularisation (V)			-		Comptes de régularisation (IV)		
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	331 211	-	331 211	330 752	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	331 211	330 752

2- Compte de résultat :

COMPTE DE RÉSULTAT (hors taxes)	2 025	2 024
Produits d'exploitation	1 631	843
Montant net du chiffre d'affaires		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (I)	1 631	843
Charges d'exploitation	1 381	843
Achats et autres charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (II)	1 381	843
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	250	-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (III)		
Produits financiers		
Produits de participation	3 284	6 435
Produits des autres valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers (IV)	3 284	6 435
Charges financières	250	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières (V)	250	-
2. RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	3 033	6 435
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III + IV - V)	3 284	6 435
Produits exceptionnels (VI)		
Charges exceptionnelles (VII)		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-	-
Participations des salariés aux résultats (VIII)		
Impôts sur les bénéfices (IX)	530	1 544
BÉNÉFICE OU PERTE (I - II + III + IV - V + VI - VII - VIII - IX)	2 754	4 891

Le fonds de dotation présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan : 331 211 euros

Résultat : + 2 754 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. L'annexe, partie intégrante des comptes annuels, est établie sous sa forme dite simplifiée.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants du fonds de dotation de la VILLA PRIMROSE Bordeaux.

L'objet est de recenser et gérer les biens et droits de toutes natures apportés à titre gratuit et irrévocable. L'ensemble est affecté à la réalisation de missions d'intérêt général dans le cadre des activités des sports amateurs de tennis ou de hockey.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des principes comptables fondamentaux, notamment :

- Image fidèle, comparabilité et continuité d'exploitation ;
- Régularité et sincérité ;
- Indépendance des exercices ;
- Prudence ;
- Permanence des méthodes.

Ils ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules les informations significatives sont mentionnées dans les états financiers. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le nouveau règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Le règlement ANC n°2018-06 a été modifié ultérieurement par des règlements de coordination, notamment le règlement ANC n°2023-03, afin d'intégrer les évolutions issues de la modernisation des états financiers.

Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
 - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,

- Les écritures d'origine fiscale,
- Les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;

Les impacts au 31 septembre 2025 ne sont pas significatifs.

3- tableau pour le placement VMP :

Nombre et valeur des actions propres (a)	Immobilisations financières					Valeurs mobilières de placement				
	À l'ouverture de l'exercice	Mouvements intervenus au cours de l'exercice			À la clôture de l'exercice	À l'ouverture de l'exercice	Mouvements intervenus au cours de l'exercice			À la clôture de l'exercice
		Acquisition	Cession	Redassement			Acquisition	Cession	Redassement	
	À la clôture de l'exercice					À la clôture de l'exercice				
Nombre d'actions propres										
Valeur brute						200 000	150 000	350 000		-
Dépréciation										
Valeur nette						200 000	150 000	350 000		-

4- tableau des dettes :

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice				
Dettes (a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 100	1 100		
Autres dettes	530	530		
Produits constatés d'avance				
Total				

5- tableau des honoraires :

Honoraires des commissaires aux comptes		
	KPMG	
Honoraires afférents à la certification des comptes	1 381	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes		
Total	1 381	

6- Tableau des capitaux propres pour la variation des fonds dédiés :

Tableau de variation des capitaux propres									
	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Dotations	Reprise	Montant à la clôture de l'exercice
Capital									
Primes d'émission, de fusion, d'apport									
Écart de réévaluation									
Fonds associatifs / dotations consommables	323 567							1 631	321 936
Réserve légale									
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves réglementées									
Autres réserves	-	4 891							4 891
Report à nouveau									
Résultat de l'exercice	4 891	- 4 891				2 754			2 754
Subventions d'investissement									
Provisions réglementées									
Total des capitaux propres	328 458	-	-	-	-	2 754	-	1 631	329 581